Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le 05/11/2026
ID : 032-213201171-20261105-DECISION18_C_26-AU

DÉCISION 2026 / 18

DÉPARTEMENT DU GERS – COMMUNE DE DURAN

D É C I S I O N - N°18

OBJET : Tarifs location salle polyvalente

Le maire de la commune de DURAN
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n°20 du 20 mars 2026 donnant délégation de pouvoir au maire et pour la durée de son mandat ;
Vu la décision n°13 du 21 septembre 2026 ;

DECIDE :

ARTICLE 1 : D'appliquer les tarifs modifiés suivant pour la location de la salle polyvalente 6 rue Louis Aragon :

Particuliers Location uniquement en fin de semaine (vendredi 16h au lundi 8h30)	**Associations** (uniquement grande salle)	**ENTREPRISES**
Habitants de Duran Petite salle : 300 € Salle complète : 600 €	Associations domiciliées à Duran La mise à disposition de la salle est gratuite.	Forfait journée ; 1000 € (de 8h30 à 18h30) Forfait fin de semaine 1800€ (du vendredi 16h au lundi 8h30)
Extérieurs à Duran Petite salle : 600 € Salle complète : 1 200 €	Associations extérieures à Duran Quelle que soit l'activité : Forfait journée 160€ (20€ / h)	
Forfait ménage : 200 € (sur demande)		
Toute autre demande sera étudiée au cas par cas et accordée sur demande de M. le maire		

ARTICLE 2 : D'informer le conseil municipal de cette décision lors de sa prochaine réunion.

Fait à DURAN, le 05/11/2026

Le maire, Ludovic LE BOULCH